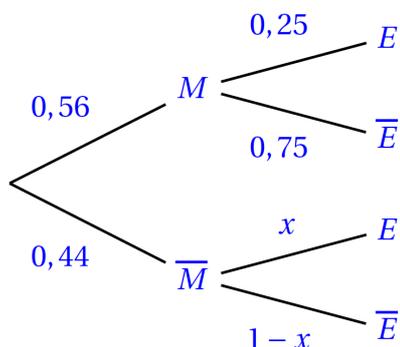


Exercice 1 :

Partie A

1. Construire un arbre pondéré illustrant la situation.



2. Déterminer la probabilité de $M \cap E$.

$$p(M \cap E) = 0,56 \times 0,25 = 0,14.$$

3. a. Vérifier que $p(E) = 0,44x + 0,14$.

D'après la formule des probabilités totales, on a $P(E) = p(M \cap E) + p(\overline{M} \cap E) = 0,56 \times 0,25 + 0,44 \times x = 0,14 + 0,44x$.

b. En déduire la valeur de x .

D'après l'énoncé, on sait que $p(E) = 0,162$ car 16,2% des téléspectateurs ont regardé l'émission. On a donc

$$0,14 + 0,44x = 0,162 \iff x = \frac{0,162 - 0,14}{0,44} = 0,05.$$

Ainsi, il y a 5% des téléspectateurs ayant regardé l'émission sachant qu'ils n'ont pas regardé le match.

4. Le téléspectateur interrogé n'a pas regardé l'émission. Quelle est la probabilité qu'il ait regardé le match ?

$$P_{\overline{E}}(M) = \frac{P(M \cap \overline{E})}{P(\overline{E})} = \frac{0,56 \times 0,75}{1 - 0,162} \approx 0,501.$$

Partie B

1. Montrer que la variable aléatoire X suit une loi binomiale dont on donnera les paramètres.

On répète 300 expériences de Bernoulli de même paramètre $p = 0,56$. Pour chacune le succès est : « le téléspectateur a regardé le match ». Donc la variable aléatoire X est le nombre de succès. Ainsi par définition, X suit la loi binomiale de paramètres $n = 300$ et $p = 0,56$.

2. Quelle est la probabilité que l'entreprise appelle exactement 150 téléspectateurs ayant regardé le match ?

On cherche $P(X = 150)$; utilisons la calculatrice.

Texas Instruments : binomFdp (300, 0.56, 150)

On obtient : $P(X = 150) \approx 0,005$.

3. Calculer $P(150 \leq X \leq 175)$.

$$P(150 \leq X \leq 175) = P(X \leq 175) - P(X < 150) = P(X \leq 175) - P(X \leq 149).$$

Texas Instruments : binomFRép (300, 0.56, 175) - binomFRép (300, 0.56, 149)

On obtient : $P(150 \leq X \leq 175) \approx 0,787$.

Exercice 2 :

Partie A

1. Justifier que $a = 1$.

La courbe de f passe par $A(0 ; 0,5)$ donc en calculant $f(0) = \frac{a}{1 + e^{-b \times 0}} = \frac{a}{2}$ et sachant que ce nombre vaut 0,5, on obtient $a = 1$.

On obtient alors, pour tout réel $x \geq 0$,

$$f(x) = \frac{1}{1 + e^{-bx}}.$$

2. On admet que la fonction f est dérivable sur $[0 ; +\infty[$ et on note f' sa fonction dérivée.

Vérifier que, pour tout réel $x \geq 0$

$$f'(x) = \frac{be^{-bx}}{(1 + e^{-bx})^2}.$$

f est de la forme $\frac{1}{v}$ donc a pour dérivée $-\frac{v'}{v^2}$, avec $v(x) = 1 + e^{-bx}$ et $v'(x) = -be^{-bx}$. On obtient ainsi le résultat voulu en appliquant la formule de dérivation précédente.

3. En utilisant les données de l'énoncé, déterminer b .

La droite (AB) est la tangente en $A(0 ; 0,5)$. Elle a pour coefficient directeur m égal à la dérivée de f en 0, à savoir $m = f'(0) = \frac{b}{4}$.

Par ailleurs, le coefficient directeur de cette droite peut se calculer par la formule $m = \frac{y_B - y_A}{x_B - x_A} = \frac{1 - 0,5}{10 - 0} = 0,05$.

Ainsi, $\frac{b}{4} = 0,05 \iff b = 4 \times 0,05 = 0,2$. Finalement $f(x) = \frac{1}{1 + e^{-0,2x}}$.

Partie B

1. Quelle est, pour ce modèle, la proportion d'individus équipés au 1er janvier 2010? On en donnera une valeur arrondie au centième.

Cette proportion est $p(10) = \frac{1}{1 + e^{-2}} \approx 0,88$.

2. a. Déterminer le sens de variation de la fonction p sur $[0 ; +\infty[$.

D'après la partie A, p est dérivable et sa dérivée est, en prenant $b = 0,2$,

$$p'(x) = \frac{0,2e^{-0,2x}}{(1 + e^{-0,2x})^2}$$

Pour tout réel x positif, on a $0,2e^{-0,2x} > 0$ donc $p'(x) > 0$ sur $[0 ; +\infty[$. Ainsi, p est strictement croissante sur $[0 ; +\infty[$.

b. Calculer la limite de la fonction p en $+\infty$.

$\lim_{x \rightarrow +\infty} \frac{1}{1 + e^{-0,2x}} = 1$ par propriété de l'exponentielle et composée de fonctions. Ainsi, on a, par quotient de limites

$$\lim_{x \rightarrow +\infty} p(x) = 1$$

c. Interpréter cette limite dans le contexte de l'exercice.

Dans le contexte de l'énoncé, plus les années x s'écoulent, plus la proportion $p(x)$ de personnes équipées augmentera jusqu'à atteindre les 100%. Ceci se traduit par la limite de la question précédente.

3. On considère que, lorsque la proportion d'individus équipés dépasse 95%, le marché est saturé. Déterminer, en expliquant la démarche et à l'aide d'une inéquation ou de la table de votre calculatrice, l'année au cours de laquelle cela se produit.

On définit la fonction p à la calculatrice et on affiche le tableau de valeurs, par exemple avec une valeur initiale de x égale à 0 et un pas de 1. On observe que $p(14) \approx 0,943$ et $p(15) \approx 0,953$.

Comme p est strictement croissante sur $[0 ; +\infty[$, la valeur de x cherchée est bien entre 14 et 15. Le marché sera donc saturé durant l'année 2014.

Exercice 3 :

Partie A

1. Montrer que la droite (AC) est orthogonale au plan (BAD) .

d est orthogonale à P donc elle est orthogonale à toute droite de ce plan et en particulier à (AC) . Donc (BD) est orthogonale (AC) .

(AC) est perpendiculaire à (AB) car ABC est rectangle en A .

(AC) est donc orthogonale à deux droites sécantes (BD) et (AB) du plan (BAD) , on en déduit que (AC) est orthogonale au plan (BAD) .

On appelle *bicoïn* un tétraèdre dont les quatre faces sont des triangles rectangles.

2. Montrer que le tétraèdre $ABCD$ est un bicoïn.

d est perpendiculaire à P donc ABD et CBD sont rectangle en B .

ABC est rectangle en A d'après l'énoncé et on a montré dans la question précédente que (AC) est orthogonale au plan (BAD) , donc à tout droite de ce plan, donc en particulier (AC) est perpendiculaire à (AD) en A . Le triangle ACD est rectangle comme le triangle ABC .

Finalement, toutes ses faces étant des triangles rectangles, $ABCD$ est bien un bicoïn.

Partie B

1. Résoudre dans l'ensemble des nombres complexes l'équation d'inconnue z : $z^2 + z + 1 = 0$.

Le discriminant de cette équation est $\Delta = b^2 - 4ac = -3 < 0$, donc l'équation a deux solutions complexes conjuguées :

$$z_1 = \frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a} = \frac{-1 - i\sqrt{3}}{2} \text{ et } z_2 = \frac{-1 + i\sqrt{3}}{2}.$$

Soit z un nombre complexe non nul. On note N le point d'affixe z^2 et P le point d'affixe $\frac{1}{z}$.

2. Établir que, pour tout nombre complexe z différent de 0, on a :

$$z^2 - \frac{1}{z} = (z^2 + z + 1) \left(1 - \frac{1}{z}\right).$$

$$(z^2 + z + 1) \left(1 - \frac{1}{z}\right) = z^2 + z + 1 - z - 1 - \frac{1}{z} = z^2 - \frac{1}{z}.$$

3. On rappelle que si, \vec{U} est un vecteur non nul et \vec{V} un vecteur d'affixes respectives $z_{\vec{U}}$ et $z_{\vec{V}}$, les vecteurs \vec{U} et \vec{V} sont colinéaires si et seulement si il existe un nombre réel k tel que $z_{\vec{V}} = k z_{\vec{U}}$.

En déduire que, pour $z \neq 0$, les points A , N et P définis ci-dessus sont alignés si et seulement si $z^2 + z + 1$ est un réel.

On suppose $z \neq 0$ (sinon P n'est pas défini).

Les points A , N et P sont alignés si et seulement si les vecteurs \vec{PA} et \vec{PN} sont colinéaires.

$$z_{\vec{PA}} = z_A - z_P = 1 - \frac{1}{z} \quad \text{Et} \quad z_{\vec{PN}} = z_N - z_P = z^2 - \frac{1}{z}.$$

Utilisons le rappel pour déterminer à quelle condition \vec{PA} et \vec{PN} sont colinéaires. \vec{U} étant supposé non nul, il faut que \vec{PA} soit non nul, c'est-à-dire que $z \neq 1$. Distinguons donc deux cas.

- Premier cas : $z \neq 1$. Alors \vec{PA} n'est pas nul. D'après le rappel,

$$\vec{PA} \text{ et } \vec{PN} \text{ sont colinéaires} \quad \Leftrightarrow \quad \frac{z_{\vec{PN}}}{z_{\vec{PA}}} \text{ est réel} \quad \Leftrightarrow \quad \frac{z^2 - \frac{1}{z}}{1 - \frac{1}{z}} \text{ est réel.}$$

$$\vec{PA} \text{ et } \vec{PN} \text{ sont colinéaires} \quad \Leftrightarrow \quad z^2 + z + 1 \text{ est réel (d'après la question 2).}$$

- Deuxième cas : $z = 1$.

Alors les points A , N et P sont confondus, donc alignés.

D'autre part, $z^2 + z + 1 = 3$, donc $z^2 + z + 1$ est réel.

Finalement, A , N et P sont alignés si et seulement si $z^2 + z + 1$ est réel.

4. On pose $z = x + iy$, où x et y désignent des nombres réels.

Justifier que : $z^2 + z + 1 = x^2 - y^2 + x + 1 + i(2xy + y)$.

$$\begin{aligned} z^2 + z + 1 &= (x+iy)^2 + x + iy + 1 = x^2 + 2ixy + i^2y^2 + x + iy + 1 \\ z^2 + z + 1 &= x^2 - y^2 + x + 1 + i(2xy + y) \end{aligned}$$

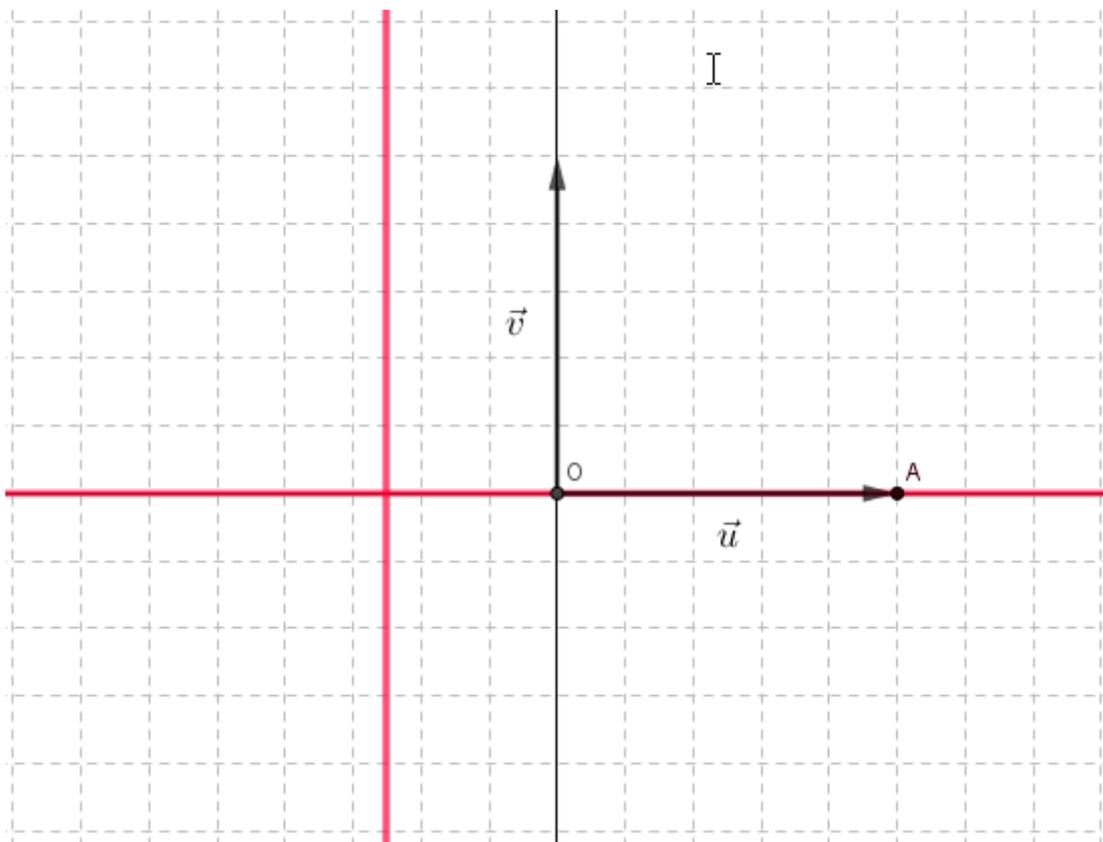
5. a. Déterminer l'ensemble des points M d'affixe $z \neq 0$ tels que les points A , N et P soient alignés.

$$\begin{aligned} \text{Les points } A, N \text{ et } P \text{ soient alignés} &\Leftrightarrow z^2 + z + 1 \text{ est réel (d'après la question 3)} \\ &\Leftrightarrow \text{la partie imaginaire de } z^2 + z + 1 \text{ est nulle} \\ &\Leftrightarrow 2xy + y = 0 \\ &\Leftrightarrow y(2x + 1) = 0 \\ &\Leftrightarrow y = 0 \text{ ou } 2x + 1 = 0 \\ &\Leftrightarrow y = 0 \text{ ou } x = -\frac{1}{2}. \end{aligned}$$

L'ensemble des points M d'affixe $z \neq 0$ tels que les points A , N et P soient alignés est donc la réunion des deux droites d'équations $y = 0$ et $x = -\frac{1}{2}$ privée de l'origine.

b. Tracer cet ensemble de points sur le graphique donné en annexe.

Voir le graphique ci-dessous.



Exercice 4 :
Candidats n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité

Partie A

1. On considère la suite (p_n) définie pour tout entier naturel n , par $p_n = n^2 - 42n + 4$.

Affirmation 1 : La suite (p_n) est strictement décroissante.

$$\left| \begin{array}{l} p_{22} = 22^2 - 42 \times 22 + 4 = -436 \text{ et } p_{23} = 23^2 - 42 \times 23 + 4 = -433 \\ p_{22} < p_{23} \text{ donc la suite } (p_n) \text{ n'est pas décroissante.} \end{array} \right.$$

Affirmation 1 fausse

2. Soit a un nombre réel. On considère les suites (u_n) et (v_n) définies par :

- $u_0 = a$ et, pour tout entier naturel n , $u_{n+1} = \frac{1}{3}\sqrt{u_n^2 + 8}$;
- $v_n = u_n^2 - 1$ pour tout entier naturel n .

Affirmation 2 : La suite (v_n) est une suite géométrique.

$$\left| \begin{array}{l} \text{Pour tout } n, v_n = u_n^2 - 1 \text{ donc } u_n^2 = v_n + 1. \\ v_{n+1} = u_{n+1}^2 - 1 = \left(\frac{1}{3}\sqrt{u_n^2 + 8}\right)^2 - 1 = \frac{1}{9}(u_n^2 + 8) - 1 = \frac{1}{9}u_n^2 + \frac{8}{9} - 1 = \frac{1}{9}(v_n + 1) - \frac{1}{9} \\ \quad = \frac{1}{9}v_n + \frac{1}{9} - \frac{1}{9} = \frac{1}{9}v_n \end{array} \right.$$

Donc la suite (v_n) est géométrique de raison $\frac{1}{9}$.

Affirmation 2 vraie

3. On considère une suite (w_n) qui vérifie, pour tout entier naturel n , $n^2 \leq (n+1)^2 w_n \leq n^2 + n$.

Affirmation 3 : La suite (w_n) converge.

Pour tout n non nul,

$$\begin{aligned} n^2 \leq (n+1)^2 w_n \leq n^2 + n &\iff \frac{n^2}{(n+1)^2} \leq w_n \leq \frac{n^2 + n}{(n+1)^2} \\ &\iff \left(\frac{n}{n+1}\right)^2 \leq w_n \leq \frac{n^2 + n}{n^2 + 2n + 1} \\ &\iff \left(\frac{1}{1 + \frac{1}{n}}\right)^2 \leq w_n \leq \frac{1 + \frac{1}{n}}{1 + \frac{2}{n} + \frac{1}{n^2}} \end{aligned}$$

$$\lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1}{n} = \lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1}{n^2} = 0 \text{ donc } \lim_{n \rightarrow +\infty} \left(\frac{1}{1 + \frac{1}{n}}\right)^2 = 1 \text{ et } \lim_{n \rightarrow +\infty} \frac{1 + \frac{1}{n}}{1 + \frac{2}{n} + \frac{1}{n^2}} = 1.$$

D'après le théorème des gendarmes, on peut en déduire que $\lim_{n \rightarrow +\infty} w_n = 1$.

Donc la suite (w_n) converge.

Affirmation 3 vraie

Partie B

On considère la suite (U_n) définie par $U_0 = \frac{1}{2}$ et, pour tout entier naturel n , $U_{n+1} = \frac{2U_n}{1+U_n}$.

$$1. U_1 = \frac{2U_0}{1+U_0} = \frac{2 \times \frac{1}{2}}{1 + \frac{1}{2}} = \frac{1}{\frac{3}{2}} = \frac{2}{3}$$

2. On va démontrer par récurrence, pour tout entier naturel n , la propriété $\mathcal{P}_n : U_n = \frac{2^n}{1+2^n}$.

• Initialisation

Pour $n = 0$, $\frac{2^n}{1+2^n} = \frac{2^0}{1+2^0} = \frac{1}{1+1} = \frac{1}{2} = U_0$ donc la propriété est vraie au rang 0.

• Hérédité

On suppose la propriété vraie pour un entier naturel n quelconque; on va démontrer que la propriété est vraie au rang $n+1$.

$$U_{n+1} = \frac{2U_n}{1+U_n} = \frac{2 \frac{2^n}{1+2^n}}{1 + \frac{2^n}{1+2^n}} = \frac{2 \times 2^n}{1+2^n} \times \frac{1+2^n}{1+2^n+2^n} = \frac{2^{n+1}}{1+2 \times 2^n} = \frac{2^{n+1}}{1+2^{n+1}}$$

Donc la propriété est vraie au rang $n+1$.

• Conclusion

La propriété est vraie au rang 0 et elle est héréditaire pour tout $n \geq 0$; donc, d'après le principe de récurrence, la propriété est vraie pour tout entier naturel n .

On a donc démontré que, pour tout entier naturel n , on a $U_n = \frac{2^n}{1+2^n}$.

3. On considère les trois algorithmes suivants dans lesquels les variables n , p et u sont du type nombre. Pour un seul de ces trois algorithmes la variable u ne contient pas le terme U_n en fin d'exécution.

Algorithme 1	Algorithme 2	Algorithme 3
$u \leftarrow \frac{1}{2}$ $i \leftarrow 0$ Tant que $i < n$ $u \leftarrow \frac{2u}{u+1}$ $i \leftarrow i+1$ Fin Tant que	$u \leftarrow \frac{1}{2}$ Pour i allant de 0 à n $u \leftarrow \frac{2u}{u+1}$ Fin Pour	$p \leftarrow 2^n$ $u \leftarrow \frac{p}{p+1}$

Dans l'algorithme 2, le nombre i varie entre 0 et n donc prend $n+1$ valeurs; la valeur de u en sortie est donc U_{n+1} . L'algorithme 2 ne convient donc pas.

Exercice 4 :
Candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité

5 points

On considère la suite (a_n) définie pour tout entier naturel n par

$$a_n = \frac{4^{2n+1} + 1}{5}.$$

1. • $a_2 = \frac{4^{4+1} + 1}{5} = \frac{4^5 + 1}{5} = \frac{1025}{5} = 205;$

• $a_3 = \frac{4^{6+1} + 1}{5} = \frac{4^7 + 1}{5} = \frac{16384 + 1}{5} = 3277$

2. Pour tout entier naturel n , $a_{n+1} = \frac{4^{2(n+1)+1} + 1}{5} = \frac{4^{2n+3} + 1}{5} = \frac{4^{(2n+1)+2} + 1}{5} = \frac{4^{2n+1} \times 4^2 + 1}{5} =$
 $\frac{4^{2n+1} \times 4^2 + 16 - 15}{5} = \frac{4^{2n+1} \times 4^2 + 16 - 15}{5} = \frac{16 \times 4^{2n+1} + 16 - 15}{5} = 16 \frac{4^{2n+1} + 1}{5} - \frac{15}{5} =$
 $16a_n - 3.$

3. • Par récurrence :

– $a_0 = 1$: la propriété est vraie au rang zéro;

– Supposons que pour $n \in \mathbb{N}$, $a_n \in \mathbb{N}$; alors $16a_n \in \mathbb{N}$ et d'après le résultat précédent

$$16a_n - 3 = a_{n+1} \in \mathbb{N}.$$

La relation est vraie au rang 0 et si elle est vraie à un rang $n \in \mathbb{N}$, elle l'est aussi au rang $n+1$: d'après le principe de récurrence $a_n \in \mathbb{N}$ pour tout naturel.

• Les puissances paires de 4 se terminent par 6 et les puissances impaires par 4, donc quel que soit $n \in \mathbb{N}$, 4^{2n+1} se termine par 4 et donc $4^{2n+1} + 1$ se termine par 5 et est donc multiple de 5 : a_n est donc un naturel pour tout $n \in \mathbb{N}$.

4. Dans cette question on utilise l'égalité de la question 2. afin de démontrer plusieurs propriétés des termes de la suite (a_n) .

a. Tout diviseur commun à a_n et à a_{n+1} et un diviseur commun à $16a_n$ et à a_{n+1} , donc est un diviseur de la différence $16a_n - a_{n+1} = 3$. Or 3 a deux diviseurs 1 et 3.

Conclusion : tout diviseur commun à a_n et à a_{n+1} et en particulier le plus grand est un diviseur de 3, donc est 1 ou 3.

b. Quel que soit $n \in \mathbb{N}$, on a $16 \equiv 1 [3]$ et $-3 \equiv 0 [3]$, donc $16a_n \equiv a_n [3]$ donc finalement $16a_n - 3 = a_{n+1} \equiv a_n [3]$.

c. On a $a_0 = 1$ et on a bien $1 \equiv 1 [3]$.

Initialisation : le résultat précédent signifie que a_0 n'est pas divisible par 3.

Hérédité : supposons que a_n n'est pas divisible par 3 pour $n \in \mathbb{N}$; alors $16a_n$ n'est pas divisible par 3 (puisque 16 ne l'est pas) et comme 3 est divisible 3, $16a_n - 3 = a_{n+1}$ n'est pas divisible par 3.

La propriété est vraie au rang zéro, et si elle est vraie au rang $n \in \mathbb{N}$, elle l'est aussi au rang $n + 1$. D'après le principe de récurrence a_n n'est pas un multiple de 3 pour $n \in \mathbb{N}$.

d. On a vu à la question 4. a. que le plus grand commun diviseur d_n à a_n et à a_{n+1} était 1 ou 3. Comme on vient de voir que ce n'est pas 3, c'est donc 1 : les naturels a_n et a_{n+1} sont premiers entre eux.

Remarque : cette égalité n'est pas difficile à démontrer puisqu'elle relève de l'identité

$$(a + b)(a - b) = a^2 - b^2.$$

$$\begin{aligned} b_n c_n &= (2^{n+1} (2^n - 1) + 1) (2^{n+1} (2^n + 1) + 1) = (2^{2n+1} - 2^{n+1} + 1) (2^{2n+1} + 2^{n+1} + 1) = \\ &= (2^{2n+1} + 1 - 2^{n+1}) (2^{2n+1} + 1 + 2^{n+1}) = (2^{2n+1} + 1)^2 - (2^{n+1})^2 = 2^{4n+2} + 2 \times 2^{2n+1} + 1 - 2^{2n+2} = \\ &= (2^2)^{2n+1} + 2^{2n+2} - 2^{2n+2} + 1 = 4^{2n+1} + 1 = 5a_n. \end{aligned}$$

5. a. On a donc pour $n \geq 2$, $5a_n = b_n c_n$. De deux choses l'une :

- ou 5 ne divise pas b_n ; comme 5 est premier et donc premier avec b_n , 5 divise le produit $b_n c_n$ et est premiers avec b_n : d'après le théorème de Gauss 5 divise c_n ;
- ou 5 divise b_n et alors le résultat est acquis.

b. $b_n = 2^{n+1} (2^n - 1) + 1$, donc $n \geq 2 \Rightarrow 2^n \geq 2^2 \Rightarrow 2^n - 1 \geq 3$; d'autre part $n \geq 2 \Rightarrow n + 1 \geq 3 \Rightarrow 2^{n+1} \geq 2^3$, d'où par produit

$$2^{n+1} (2^n - 1) \geq 3 \times 8 \text{ et enfin } b_n \geq 25 > 5.$$

$$\text{De même } c_n = 2^{n+1} (2^n + 1) + 1$$

$n \geq 2 \Rightarrow 2^n \geq 2^2 \Rightarrow 2^n + 1 \geq 5$; d'autre part $n \geq 2 \Rightarrow n + 1 \geq 3 \Rightarrow 2^{n+1} \geq 2^3$, d'où par produit

$$2^{n+1} (2^n + 1) \geq 5 \times 8 \text{ et enfin } c_n \geq 40 > 5.$$

c. On a $a_n = \frac{b_n c_n}{5}$.

$$\text{Donc } a_n = \frac{b_n}{5} \times c_n \text{ ou } a_n = \frac{c_n}{5} \times b_n.$$

D'après les questions précédentes $\frac{b_n}{5}$ ou $\frac{c_n}{5}$ est un naturel au moins égal à 2 puisque b_n et c_n sont supérieurs à 5 et que l'un au moins est un multiple de 5.

a_n est donc le produit de deux naturels différents de 1 : il n'est donc pas premier.